

# **AVIS**

## **DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE**

L'Administration Communale de Bovernier soumet à l'enquête publique le ou les objets suivants :

<b>Requérant (e)</b>	:	Puippe Gérard, Les Valettes
<b>Auteur des plans</b>	:	Delaloye architectes SA, Martigny
<b>Parcelle / plan</b>	:	574 / 5
<b>Lieu-dit</b>	:	Le Carre, Les Valettes
<b>Zone</b>	:	Zone extension village
<b>Coordonnées</b>	:	2'571'859 / 1'102'774
<b>Propriétaire (s)</b>	:	Puippe Gérard, Les Valettes Fardel Puippe Karine, Les Valettes
<b>Objet</b>	:	Construction d'une lucarne en toiture
<b>Dérogation</b>	:	Distance à la limite
<b>Dossier déposé le</b>	:	05.09.2024
<b>N° consultation eConstruction</b>	:	af25c8c8

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune, Rue Principale 105, 1932 Bovernier, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

**Administration communale**